

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/3/13
DOSSIER N°7100**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID)
- MISE A JOUR PROGRAMMATION 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) - MISE A
JOUR PROGRAMMATION 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération de la Commission permanente du Département en date du 23 mai 2025 portant DSID programmation 2025 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-09/3/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de maintenir le plan de financement inchangé au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements 2025 (DSID) pour les 5 dossiers suivants :

Projet – description	Dépenses HT	Recettes HT	
RD5 Retraitement en place de la chaussée Commune de NAILLAT	497 446,00 €	- DSID : 397 956,80 € - autofinancement Département : 99 489,20 €	80,00 % 20,00 %
RD 23 Pont de la Pisciculture FELLETIN	440 816,00 €	- DSID : 352 652,80 € - autofinancement Département : 88 163,20 €	80,00 % 20,00 %
Acquisition de matériels pour les selfs des collèges	187 500,00 €	- DSID : 150 000,00 € - autofinancement Département : 37 500,00 €	80,00 % 20,00 %
Travaux de sécurisation et de traitement de la surchauffe en été dans plusieurs bâtiments	40 000,00 €	- DSID : 32 000,00 € - autofinancement Département : 8 000,00 €	80,00 % 20,00 %
Travaux de sécurisation de 4 collèges dans le cadre des PPMS	120 000,00 €	- DSID : 96 000,00 € - autofinancement Département : 24 000,00 €	80,00 % 20,00 %

- de valider le plan de financement remanié ci-dessous des opérations à réaliser pour lesquelles le Département sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements 2025 (DSID) :

Projet – description	Dépenses HT	Recettes HT	
RD17 Réhabilitation de la digue de BLESSAC	260 618,50 €	- DSID : 208 494,80 € - autofinancement Département : 52 123,70 €	80,00 % 20,00 %
RD40 Réhabilitation de la digue de DOMEYROT	174 856,75 €	- DSID : 139 885,40 € - autofinancement Département : 34 971,35 €	80,00 % 20,00 %
RD37 Pont de Guinteix VALLIERE	63 810,00 €	- DSID : 51 048,00 € - autofinancement Département : 12 762,00 €	80,00 % 20,00 %

Travaux entrée du collège Nadaud à GUERET	70 000,00 €	- DSID : 56 000,00 € - autofinancement Département : 14 000,00 €	80,00 % 20,00 %
Création d'un préau au collège de SAINT-VAURY	55 903,00 €	- DSID : 24 957,28 € - autofinancement Département : 30 945,72 €	44,6439 % 55,3561 %
RD5 Réparation du pont de MOURIOUX	573 925,31 €	- DSID : 459 140,25 € - autofinancement Département : 114 785,06 €	80,00 % 20,00 %
RD941 Réparation d'un mur à AUBUSSON	218 981,50 €	- DSID : 98 541,68 € - autofinancement Département : 120 439,83 €	45,00 % 55,00 %
TOTAL 2025 (pour les 12 dossiers)	2 703 857,06 €	- DSID : 2 066 677 € - autofinancement Département : 637 180,06 €	76,4344 % 23,5656 %

- de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au taux maximal au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) 2025 ;

- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Dit que les recettes de DSID seront affectées chapitre 13 article 13313 fonction 843 pour les routes, chapitre 13 article 13313 fonction 221 pour les collèges et chapitre 13 article 13313 fonction 020 pour les autres bâtiments du Budget du Conseil départemental.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET